

# Vercors en l'air



**VILLARD-DE-LANS**  
Massif du Vercors (38)

**8-13 ans**

## LES INDISPENSABLES :

Fiche sanitaire  
Certificat médical  
Baskets de sport  
Maillot de bain

## Vercors en l'air

### C'est parti pour un séjour de haut vol !

Au programme de ce séjour :

Un vol en **parapente biplace** ou pente-école selon les conditions climatiques, encadré par une école de parapente et ses moniteurs diplômés d'État. Tu commences par la partie théorique, puis tu t'essaies au gonflage de la voile et enfin tu t'envoles en bi-place avec le moniteur.

Pour compléter ce séjour, tu pourras faire une séance d'**escalade** sur le mur du centre. Cette activité est encadrée par des BE spécialisés.

Tu partiras également pour une **randonnée** en pleine nature pour découvrir le Vercors. Enfin, tu t'amuseras lors d'une séance d'**acrobranche** au Ludi Parc situé en face du centre.

Dans ce centre dédié aux colonies l'été, tu profiteras également de bons repas régionaux, des traditionnelles veillées et des grands jeux encadrés par l'équipe d'animation. Et bien sûr, la boum de fin de séjour !

### Le centre « Le Vercors »

À 30 km de Grenoble, Villard-de-Lans est une station au cœur du **parc naturel régional** du Vercors qui bénéficie d'un climat privilégié à 1 000 m d'altitude. Rénové durant l'automne 2023, le **centre Le Vercors** propose tout le confort pour les vacances. Hébergement en chambres de 4 lits avec sanitaires complets. Les balcons, exposés au sud, s'ouvrent sur la montagne environnante. Le centre dispose de plusieurs salles d'activités, d'une vaste salle de restauration ainsi que d'un parc arboré.



## Vacances Pour Tous

21 rue Saint Fargeau - CS 72021 - 75989 PARIS CEDEX 20

Agréé JEPVA par le ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Vie Associative

Inscrit au Registre des Opérateurs de Voyages et Séjours Certification d'Immatriculation : IM 075 100 379

Agrément national d'organisme de tourisme social et familial n°06.07.04



## Rythme de la Journée

- Lever et petit déjeuner individualisés
- Brossage des dents
- Rangements des chambres
- Choix des activités de la journée
- Le temps des activités
- Déjeuner
- Temps calme adapté à l'âge des enfants
- Le temps des activités
- Goûter
- Le temps des douches
- Le temps du courrier, discussions et jeux libres
- Dîner
- Veillée collective
- Brossage des dents et coucher adapté à l'âge des enfants

## Vie quotidienne

Notre centre est ouvert toute l'année (colonies et séjours scolaires). L'encadrement est constitué d'animateur.ices formé.es ou en cours de formation. Le centre est dirigé par un directeur permanent. Il est épaulé par 1 adjoint.e pédagogique, 1 assistant.e sanitaire et un cuisinier permanent. Un.e animateur.ice de vie quotidienne suit votre enfant tout au long du séjour. Il/elle est toujours présent.e, quel que soit le moment de la journée, avec un souci constant de sécurité et d'apprentissage, notamment celui de la vie en collectivité.

**Rythme de vie** : le réveil est individualisé. Les activités dynamiques et calmes sont alternées en fonction des moments de la journée, des conditions climatiques et sont adaptées au rythme de vie des enfants. Le coucher s'effectue toujours à des heures raisonnables, après une veillée adaptée à l'état de fatigue des enfants.

**Repas** : nous avons le souci de proposer aux enfants des repas équilibrés et diversifiés, pris à des heures régulières. Les animateur.ices sont présent.es à chaque table veillent à ce que les enfants mangent de tout et suffisamment. Seuls les régimes alimentaires médicaux sont respectés. Les convictions religieuses et philosophiques le sont également, si elles n'ont pas d'incidences sur l'organisation collective.

**Hygiène** : la douche et la toilette sont effectuées chaque jour. Il peut arriver, comme dans toute collectivité, que nous ayons à lutter contre les poux. En conséquence, il peut être sage d'ajouter dans la trousse de toilette une lotion traitante.

**Linge** : il est lavé une fois par semaine (uniquement pour les séjours de 15 jours). Afin de réduire les risques de pertes, celui-ci doit être marqué au nom de l'enfant soit par une bande tissée cousue (celle collée au fer ne résiste pas toujours aux lavages répétés) soit un stylo textile.

## Santé

Les parents remplissent avec attention et sans omission la **FICHE SANITAIRE** en nous indiquant par exemple les allergies ou les régimes spécifiques. Si l'enfant a un traitement en cours lors de son séjour, il est impératif de donner l'ordonnance du médecin, au moment du départ, au responsable du convoi. Le suivi médical est assuré par une assistante sanitaire qui se charge des soins médicaux légers ou de l'application des traitements en cours. Si l'enfant tombe malade, il est conduit chez le médecin et vous en êtes immédiatement avisés. Tous les éventuels frais médicaux sont avancés par la Ligue de l'enseignement, les ordonnances sont ensuite adressées aux familles contre remboursement. Si elles bénéficient de la CMU, elles doivent fournir dès l'inscription, les imprimés nécessaires à jour : attestation CMU et attestation d'assurance maladie.

## Relation parents / enfant

**Courrier** : nous invitons les enfants à vous envoyer au moins une lettre après leur arrivée. Il est bien de le munir de quelques enveloppes timbrées à votre adresse. Des lettres de votre part sont également les bienvenues.

**Téléphone** : Les téléphones portables sont tolérés. Néanmoins les enfants n'en ayant pas l'utilité pendant les activités ou les repas, ils pourront s'en servir chaque jours entre 18h et 19h. Le numéro du centre doit être utilisé pour joindre les enfants qu'en cas d'urgence.

**Internet** : des nouvelles sont données sur le blog du séjour. Pour le consulter, il suffit de vous rendre sur le site [www.laligue38.org/blogs-de-nos-sejours](http://www.laligue38.org/blogs-de-nos-sejours) et de sélectionner Villard-de-Lans dans la catégorie montagne, puis saisir les codes d'accès fournis dans la convocation de départ.

## Argent de poche

Les parents pourront remettre l'argent de poche à un(e) animateur (trice) au moment du départ. L'enfant peut retirer son argent dès qu'il le souhaite. S'il souhaite le conserver avec lui, la Ligue de l'Enseignement de l'Isère ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable de sa disparition. Les besoins étant limités, une somme de 10 € par semaine est suffisante.

## Objets de valeur

Ils sont déconseillés (vêtements de marque, téléphone portable, console de jeu, bijoux, appareil photo numérique, MP3...) et restent sous la responsabilité de l'enfant. Aucun remboursement ne sera effectué en cas de perte ou de vol.

## Pratiques addictives : tabac, alcool, drogues

La loi Française interdit la consommation d'alcool aux mineurs et la consommation de tabac dans les lieux publics et spécialement dans les centres de vacances. La loi interdit également la consommation de drogues et de produits stupéfiants. Si elle n'était pas respectée, nous avons obligation légale de déclarer ces infractions au procureur de la République.

### - MEMO -

#### Documents à remettre le jour du départ :

- La fiche sanitaire
- Les médicaments et l'ordonnance
- L'argent de poche



## Coordonnées du centre :

**CENTRE LE VERCORS**  
**LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT DE L'ISERE**

La Balmette - 38850 VILLARD-DE-LANS

Tél.04.76.95.27.13 / [centrelevercors@laligue38.org](mailto:centrelevercors@laligue38.org)

# Trousseau type 1 semaine



Nom de l'enfant :

Animateur (trice) :

Nombre	VETEMENTS	Arrivée centre	Départ centre	Observations
6	Tee-shirts ou polos			
6	Slips			
6	Paires de chaussettes			
2+1	Pantalons + survêtement			
2	Pull-over ou sweat-shirts			
3	Short			
1	Jupe ou robe			
1	K-way et vêtement chaud			
1	Pyjamas			
	<b>CHAUSSURES</b>			
1	Paire de baskets			
1	Paire de chaussures de marche			
1	Paire de nus pieds/sandaes			
1	Chaussons			
	<b>BAIGNADE</b>			
1	Maillot de bain			
1	Drap de bain			
1	Crème solaire			
	<b>POUR LA TOILETTE</b>			
2	Serviettes et gants de toilette			
1	Trousse de toilette complète			
1	Bonnet de douche (cheveux longs)			
	<b>DIVERS</b>			
1	Chapeau ou casquette			
1	des mouchoirs en papier			
1	Petit sac à dos + gourde			
1	Paire de lunettes de soleil			
1	Sac de linge sale			
1	Nécessaire courrier			

## Liste donnée à titre indicatif

Elle est à adapter à la durée du séjour de votre enfant.

Nous vous conseillons de marquer le linge avec des bandes tissées et cousues.

Évitez aussi les habits de marque ou les objets de valeur.